

# SYNTHESE REUNIONS DE QUARTIERS

DU 17 SEPTEMBRE 2011

Elus Présents : Patrick PINAULT Adjoint  
Gérard MONTIGNY Adjoint  
Stéphane CHOUIN Adjoint  
J-Jacques GAMBERT Conseiller

## **9h30 Réunion carrefour CD 951 / rue aux chats et rue croix**

-6 Habitants

Après quelques mots d'accueil de Patrick PINAULT, questions abordées :

- Rond-point du CD951. Confirmation est donnée de la poursuite d'étude pour l'implantation d'un rond-point en lieu et place des feux tricolores proposés par l'agglo. Le prochain Conseil Municipal devant se prononcer sur la signature d'une convention avec l'agglo et le Département, désignant la commune de SAINT HILAIRE en qualité de Maître d'Ouvrage. Les Riverains présents se déclarent résolument en faveur de l'implantation du rond-point.
- Les Riverains nous font remarquer la difficulté de visibilité au débouché de la rue aux chats sur le CD 951, côté ouest du fait des plantations trop hautes devant le n° 1665.
- Il est demandé de faire respecter l'alignement des arbres en bordure de propriétés, de nombreuses branches empiétant sur le domaine public. Nous confirmons que des courriers sont régulièrement adressés aux intéressés par le Garde Champêtre (rue aux chats).
- Les riverains de la rue aux chats déclarent être satisfaits du nouvel aménagement en chicane qui a remplacé le rétrécissement antérieur pour faciliter le passage des nouveaux bus plus larges, ralentir la vitesse et ajouter des emplacements de stationnement au sortir de la résidence du Santorin.
- Le peu d'entretien des jardinières est reproché. La question sera évoquée avec le responsable de l'équipe technique.

## **10h05 Réunion place du marché**

-7 Habitants

-1 Référente

Après quelques mots d'accueil de Patrick PINAULT, questions abordées :

- Le trafic dans le centre bourg étant assez chargé à cette heure, les riverains nous font noter le bruit très important aux passages sur la zone pavée du CD951.
- Mme SOICHI, Référente de quartier, qui se déplace en chaise roulante en raison d'une blessure à la cheville relève les difficultés de circulation sur les trottoirs pavés pour les personnes handicapées.
- Les Habitants réclament une meilleure signalisation de la piste piétons/cyclistes. Le revêtement actuel ne la distingue absolument pas du reste de la zone traversée. De plus, le revêtement actuel est glissant. Enfin, cette piste étant mal identifiée, des voitures l'empruntent lors des manœuvres, ou stationnent dessus.
- Des poubelles sont demandées près de l'arrêt de bus et du bar tabac. (présence de nombreux papiers et petits emballages)

- L'arrosage de la jardinière devant le n° 876 est mal orienté et endommage le revêtement du trottoir.
- La peinture des passages protégés sur le CD951 est quasiment effacée. Demande de renouvellement.
- Le nettoyage des mauvaises herbes laisse à désirer. Gérard MONTIGNY rappelle que des habitants se chargent de ce nettoyage devant leur domicile, participant ainsi à l'entretien des voies de la commune. Attitude à encourager.
- L'affichage électronique à l'angle de la poste est très apprécié.
- Des vélos circulent sur le trottoir du centre-bourg côté nord, ce qui rend les sorties de domiciles risquées. Rappeler que la circulation des 2 roues doit se faire sur la piste cyclable.
- Un panneau sens interdit implanté dans la venelle de la millasse ne serait pas dans le bon sens, à voir avec Garde Champêtre.

### **10h40 Réunion parking du pâtis**

-Un seul Habitant sur place, M DAVIAU

- Nous constatons que les panneaux « LOIRE A VELO » en entrée de parking du pâtis sont mal positionnés, ainsi que les deux jardinières qui empêchent le passage de vélos avec remorques. Pendant le temps de présence, aucun des cyclistes vus n'a emprunté le passage prévu. Des touristes Anglais ont continué sur le CD, et se sont arrêtés au pont de la pie pour chercher la venelle des mauvais payeurs. Situation fréquente selon M DAVIAU.
- M DAVIAU propose de mieux délimiter l'aire de jeux d'enfants dans le pâtis, traversée par le nouveau chemin. Gérard MONTIGNY envisage de déplacer la table et le banc du passage piétons reliant la rue de Verdun au parking de l'église pour la repositionner à l'aire de jeux du pâtis.

### **11h Réunion à la pierre du Duc**

-25 Habitants

-3 Référents

Après quelques mots d'accueil de Patrik PINAULT, questions abordées :

- Une riveraine de la rue du bouillon nous fait remarquer que le miroir à l'intersection avec la rue des vaslins est dérégulé, à repositionner.
- Un panneau directionnel (indiquant OLIVET) est réclamé sur le CD 14 face au débouché de la rue des vaslins. Idem pour la rue de l'archer.
- Des riverains de l'impasse de chaussy reprochent l'état d'abandon de l'impasse qui n'a selon eux toujours pas été pris en compte par les services municipaux. RDV sera pris sur place début octobre avec le Responsable de l'équipe technique.
- L'état déplorable des abords de la pierre du duc est aussi noté.
- Une grande partie des riverains présents se déclare opposée à l'implantation des chicanes dans la rue des vaslins. D'autres réclament une implantation différente de ces chicanes. D'autres l'implantation d'un STOP dans la descente de la rue des vaslins à l'intersection avec la rue du bouillon. Nous informons les personnes présentes d'avis favorables reçus à la mairie en réponse à la note d'information du mois de juin précédant les aménagements provisoires. Certains enfin, demandent de revenir à la situation antérieure.
- A la demande des riverains de la rue du bouillon, nous nous transportons à l'intersection avec la rue de l'archer. Là encore, les avis sont tranchés. Certains réclament la suppression du sens unique dans la rue du bouillon entre le garage et l'intersection avec la rue de l'archer. Le stop rue du bouillon à l'intersection avec la rue de l'archer doit être retiré selon

certain. Quelques riverains se déclarent très satisfaits du nouvel aménagement. Nous rappelons aux personnes présentes les motivations qui ont conduit à la réduction de la circulation dans la rue du bouillon (destinée à une future voie de circulation douce ?)

- Des riverains de la rue de l'archer demandent la pose d'un miroir au débouché de la rue du bouillon pour voir l'arrivée de cyclistes ou piétons.
- Les avis nombreux, opposés et souvent passionnés ne nous permettent pas d'obtenir un consensus. Nous informons les Habitants présents de la tenue d'une commission voirie dédiée aux aménagements provisoires dans les prochains jours. Une invitation des Référents en début de réunion pourrait être envisagée. Une décision sera prise par Monsieur le Maire en début de semaine.

Fin de réunion à 13h.